

Sélection de documents sur la compétence GEMAPI

Centre de Ressources Loire nature – Mise à jour 2021



Sommaire

Le Centre de Ressources Loire nature et son Centre de Documentation.....Page 4

Avant-propos.....Page 5

Sélection de documents :

I. La compétence Gémapi.....Page 5

1. Généralités.....Page 5

2. Les conséquences organisationnelles et les changements pour les territoires.....Page 7

II. La Gémapi et la gestion des espaces naturels.....Page 10

1. Les outils.....Page 10

2. La collaboration gestionnaires et structures gémapiennes pour une meilleure gestion intégrée.....Page 12

3. La compétence Gémapi vue à travers les retours d'expériences (REX)Page 13



Le Centre de Ressources Loire nature et son Centre de Documentation

Initié à la fin du programme Loire nature (2000-2006), le Centre de Ressources est né en 2007 avec la volonté de favoriser la mutualisation et l'harmonisation des données avec notamment la création d'un Centre de Documentation et la mise en ligne d'une base documentaire.

Cheville ouvrière du Centre de Ressources, la base documentaire met à disposition des acteurs du bassin plus de 6 400 références ayant trait aux thématiques du patrimoine naturel ligérien et du plan Loire. La majorité des documents sont des rapports (issus essentiellement de la littérature grise), des ouvrages, des articles de périodiques.

Le Centre de Documentation est constitué d'une part d'un fonds physique de plus de 3 000 documents empruntables auprès de la documentaliste et de plus de 2 500 documents numériques accessibles soit directement par téléchargement d'un lien intégré à la notice de la base documentaire ou en en faisant la demande par courriel.

Les nouveautés sont présentées régulièrement dans une lettre d'information trimestrielle diffusée auprès d'environ 1 300 contacts sur le bassin de la Loire.

Contactez la documentaliste : Agnès Raysséguier,
Courriel : agnes.raysseguier@reseau-cen.org

Accédez à la base documentaire du Patrimoine naturel ligérien :
<https://reseau-cen-doc.org/>

Conservatoires d'espaces naturels

Accueil Se connecter

Rechercher

OK

Menu recherche

- Recherche avancée
- Recherche rapide
- Recherche simple
- Sentiers en milieux tourbeux

Menu Consultation

Document

Dossiers

- Régions
- Plantes envahissantes

Bienvenue sur le portail documentaire du Pôle Loire et du Pôle-relais tourbières, programmes portés par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels.

Plus de 14 800 références dédiées aux zones humides vous sont proposées, dont une grande partie disponible directement en ligne.

[Lire la suite...](#)

Nouveautés des bases

- Perception écologique et sociale de la biodiversité des espaces verts urbains publics. Thèse. Université de Rennes 1, le 19 décembre 2019. MEYER-GRANDASTIEN, Alice *Université de Rennes 1*
- Restauration de la continuité écologique des cours d'eau : exemples de pratiques en Europe (Belgique, Espagne, Luxembourg, Royaume-Uni) . MAGNIER, Julie *Office International de l'Eau Limoges Office français de la biodiversité*
- Evaluation statistique d'un protocole de relevés bryologiques pour inventorier et suivre la biodiversité en forêt, GOSSELIN, Marion ; CADET, Serge ; CARTIER, Denis ; DUMAS, Yann ; GAUTROT, Thierry ; RITZ, Frédéric ; BLIN, Mirham ; et al. , *Nature*
- Arrêté du 9 juin 2021 fixant les prescriptions techniques générales applicables aux plans d'eau, y compris en ce qui concerne les modalités de vidange, relevant de la rubrique 3.2.3.0 de la nomenclature annexée à l'article R. 214-1 du code de l'environnement République Française , *Journal Officiel de la République Française*
- Loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets République Française , *Journal Officiel de la République Française*
- Echantillonnage pour analyse des macrorestes , GOUBET, Pierre
- Tourbière d'urgence, Chastel-sur-Murat (15) , GOUBET, Pierre
- Tourbière mise en eau, Vallée de la Fontaine salée (63) , GOUBET, Pierre
- Tourbière mise en eau, Frau de collanges, Diarrie (15) , GOUBET, Pierre
- Sphagnum magellanicum, Sphagnum angustifolium et Polytrichum strictum dans la Tourbière du Jolan (15) , GOUBET, Pierre

Contacts

- Pôle Loire
- Pôle-relais tourbières

Lettres d'information

- Newsletter Loire nature
- Lettre d'infos Spéciale Espèces Exotiques Envahissantes
- Tourbières infos

Fonds photo

Sélection de photographies sur les tourbières

Sélection de photographies du Centre de Ressources Loire nature

Sites externes

- Fédération des Conservatoires d'espaces naturels
- Centre de Ressources Loire nature
- Pôle-relais tourbières
- Plan national Chiroptères

Accueil | Aide | Contacts | Mentions légales | Fils RSS disponibles

Avant-propos

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les intercommunalités (Etablissements publics de coopération intercommunale) ont eu à endosser la compétence de Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI). Ce transfert de compétence a pour origine deux lois: la Loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM); la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe).

La compétence GEMAPI revêt quatre missions principales: elle permet d'aménager un bassin hydrographique; d'entretenir un cours d'eau; d'assurer la défense contre les inondations et contre la mer; de protéger les écosystèmes aquatiques ainsi que les zones humides.

Elle dispose de différents outils: les programmes d'actions de prévention des inondations (Papi), permettant l'organisation à l'échelle du bassin versant, de la gestion des actions et de leurs financements par les acteurs locaux et nationaux. Les Stratégies d'organisation des compétences locales de l'eau (SOCLE), nouvel outil s'insérant dans les SDAGE. Concernant la gestion de l'eau et des milieux aquatiques, il n'y a pas eu création d'outils spécifiques (hormis les SOCLE) et il convient de s'appuyer sur des supports de procédures et de planification existants (IOTA, SDAGE, SAGE, SRADDET, SRCE, SCOT, PLU, etc.)

A travers une sélection de documents issus de son fonds documentaire, le Centre de Ressources du patrimoine naturel ligérien vous propose d'éclaircir le sujet de la compétence Gémapienne avec une édition 2021 actualisée.

Documents

I. La compétence Gémapi

1. Généralités

Brochure

GES2.81 - 3109 / 20962

[Fiche technique 05 - La compétence GEMAPI](#)

France Nature Environnement Centre-Val de Loire, Février 2020, 3 p.

PROTECTION ET GESTION DES MILIEUX NATURELS / Gestion des milieux / Milieu aquatique / Prévention des inondations

«Afin de structurer et de faciliter la maîtrise d'ouvrage du territoire en termes de gestion des milieux aquatiques (GEMA) et de prévention des inondations (PI), la loi n°2014-58 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, dite loi MAPTAM, a créé une compétence GEMAPI et introduit un changement de gouvernance en l'a confiant aux communes, communautés et métropoles.»

Article

*N-8004 / 19799

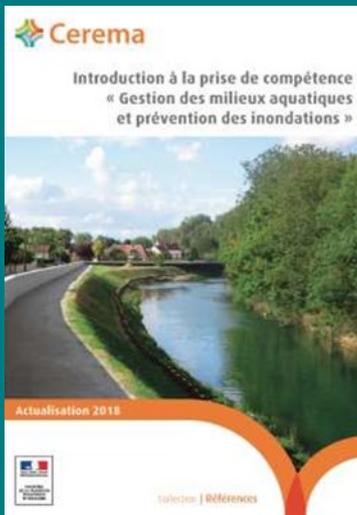
[Compétence GEMAPI : ce qui va changer](#)

CIZEL, O. Société nationale de protection de la nature - Paris, Zones Humides Infos, n°95-96, 2018, automne 2018, p. 20-22

zones humides / législation / gestion de l'eau / milieux aquatiques

[*Fonds Tourbières]





Rapport

ENV3.111 - 3111 / 20965

[Introduction à la prise de compétence "Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations". Actualisation 2018](#)

BOUGARD, Sophie (Coord.), Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, 2018, 59 p.

ENVIRONNEMENT / Prévention des inondations / Gestion des milieux / Milieu aquatique

« La compétence de "Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations" (GEMAPI) est une nouvelle compétence affectée aux intercommunalités, depuis le 1^{er} janvier 2018. Elle suscite des discussions et interrogations. Cet ouvrage a vocation à dresser une vision d'ensemble de la compétence GEMAPI et à apporter des éléments de réponse aux interrogations des différents acteurs. La nouvelle édition est actualisée suite aux évolutions législatives de décembre 2017. »



Brochure

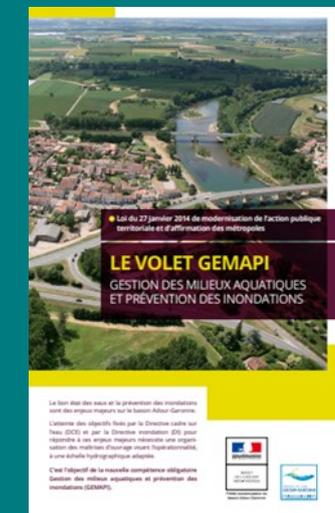
ENV3.111 - 1642 / 17537

[La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations \(GEMAPI\). Guide pratique pour organiser la nouvelle gouvernance](#)

Agence de l'eau Adour-Garonne ; DREAL de Bassin Adour-Garonne, 2016, Juin 2016, 44 p.

ENVIRONNEMENT / Gestion des milieux / Milieu aquatique / Prévention des inondations / Guide

Au 1^{er} janvier 2018 sera créée et affectée la nouvelle compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) aux communes. A cela s'ajoutent les lois MAPTAM (Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles) et NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui vont réformer les collectivités territoriales. Ce guide a pour objectif d'être un outil pragmatique à disposition des techniciens EPCI-FP et des syndicats de rivière et vise à apporter des exemples d'outils pour la mise en oeuvre locale de la GEMAPI et la gestion du grand cycle de l'eau.



Plaquette

AME1.1 - 1004 / 15582

[Le volet GEMAPI : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations](#)

Agence de l'eau Adour-Garonne, 2014, 6 p.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / Gestion de l'eau / Risque naturel / Inondation / Prévention des inondations / Directive cadre eau / Bassin versant

Cette plaquette expose la nouvelle compétence obligatoire Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) issue de la loi du 27 janvier 2014 (de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles promouvant une gestion de l'eau intégrée à l'échelle des bassins versants).



Plaquette

AME1.1 - 0917 / 15328

[La compétence "Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations" \(GEMAPI\)](#)

LOUPSANS, Delphine, ONEMA - Vincennes, N°12, 2014, Août 2014, 4 p.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / Risque naturel / Gestion des risques / Inondation / Milieu aquatique / Législation

Au sommaire de cette plaquette : 1) À qui est confiée cette compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations ? 2) Quelles sont les missions relatives à cette compétence ? 3) Quels rôles pour les syndicats mixtes ? 4) Quels instruments ont été prévus pour mettre en oeuvre cette compétence ? 5) La loi implique-t-elle de nouvelles responsabilités pénales et administratives en cas de préjudice ? 6) Et en cas de dommages causés aux biens des collectivités ?



2. Les conséquences organisationnelles et les changements pour les territoires

Rapport

POL - 3065 / 20906

[Rapport du Gouvernement au Parlement d'évaluation des conséquences de la prise de compétence Gemapi par les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre](#)

République Française, Février 2019, 144 p.

POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT / Gestion des milieux / Milieu aquatique / Prélèvement d'eau

Rapport

POL1.232.1 - 3054 / 20835

[Évaluation des conséquences de la mise en œuvre des compétences dans le domaine de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations \(GEMAPI\)](#)

ACAR, Bruno ; SCARBONCHI, François ; GALIBERT, Thierry ; ROCHE, Pierre-Alain République Française ; Inspection générale de l'administration ; CGEDD, Novembre 2018, 135 p.

POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT / Acteur de l'eau / Gestion de l'eau / Milieu aquatique / Prévention des inondations

Dossier thématique

POL1.232.1 - 1143 / 15988

[Dossier documentaire : La nouvelle compétence "gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations" : enjeux et conséquences pour les collectivités](#)

ODILE, Fabienne ; VERGNES, Antonia, INSET Montpellier ; ONEMA - Vincennes ; CNFPT, 2015, 13 p.

POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT / Gestion des milieux / Milieu aquatique / Prévention des inondations / Législation

Au sommaire de ce dossier : VEILLE PRESSE ET PUBLICATIONS PROFESSIONNELLES I. Cadre juridique de la GEMAPI et évolutions prévisibles II. Comprendre la GEMAPI III. Réflexions et perspectives sur la mise en œuvre de la compétence GEMAPI par les collectivités IV. La compétence GEMAPI : de quels accompagnements et moyens peuvent disposer les collectivités ? DU COTE DU WEB



Livre

GES2.81 - 3325 / 21384

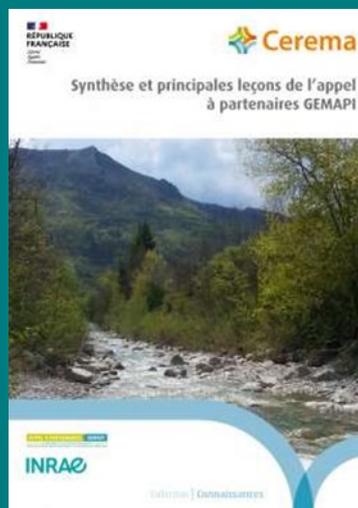
[Synthèse et principales leçons de l'appel à partenaires GEMAPI](#)

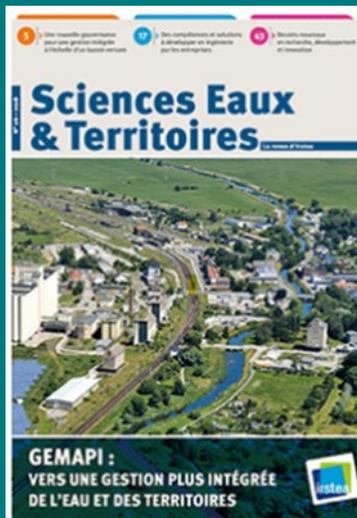
BOUGARD, Sophie (Coord.) ; collectif, CEREMA

Editions du Cerema - Bron, 2020, 97 p.

PROTECTION ET GESTION DES MILIEUX NATURELS / Gestion des milieux / Milieu aquatique / Prévention des inondations / Résilience / Territoire / Changement climatique / Ecosystème

« La compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI) est dévolue aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI-FP) depuis le 1er janvier 2018. L'appel à partenaires GEMAPI, dont cette publication fait la synthèse, a été lancé par le Cerema et INRAE en mai 2016 : il a permis d'accompagner dix collectivités dans cette prise de compétence, de répondre à des problématiques variées avec des solutions innovantes et de fournir des réponses adaptées et utiles à d'autres territoires. »





Revue

POL1.232 - 2537 / 19573

GEMAPI : vers une gestion plus intégrée de l'eau et des territoires

collectif, Sciences Eaux & Territoires, N°26, 09/11/18, 67 p.

POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT / Gestion de l'eau / Risque naturel / Prévention des inondations / Gestion des milieux / Milieu aquatique / Solutions fondées sur la nature

Au sommaire de ce numéro : -GEMAPI : vers une gestion plus intégrée de l'eau et des territoires -Enquêter sur la GEMAPI : quelles origines et quels effets sur les territoires de l'eau ? -Focus – Impact de la GEMAPI sur les acteurs en charge des milieux aquatiques – Cas d'étude sur le bassin Seine-Normandie -Focus – Organisation des compétences complémentaires des bureaux d'études pour les besoins interdisciplinaires de la GEMAPI Restauration écologique, paysagère et hydraulique de la Brévenne sur les communes de l'Arbresle et d'Eveux Gestion de la végétation sur digue : comment concilier GEMA et PI? -Les solutions fondées sur la nature pour accorder la prévention des inondations avec la gestion intégrée des milieux aquatiques -Aide à la décision dans le cadre d'application de la loi GEMAPI : évaluation des effets d'aménagements sur l'écosystème -Décider dans le contexte de la GEMAPI : exemple de méthodologie d'une approche intégrée d'aide à la décision et application aux projets d'aménagements -Focus - Aide à la décision par l'application de la méthode AHP (Analytic Hierarchy Process) à l'analyse multicritère des stratégies d'aménagement du Grand Büech à la Faurie Focus - Caractérisation des altérations de la géomorphologie naturelle d'un cours d'eau Application du Morphological Quality Index (MQI) aux projets d'aménagement du Grand Buëch à La Faurie -Intérêt des zones humides pour la prévention des inondations par ruissellement -Après-propos - Vers une valorisation nationale de l'Appel à partenariat innovant GEMAPI Cerema-Irstea



Brochure

POL1.232 - 3110 / 20964

La GEMAPI, vers une gestion intégrée de l'eau dans les territoires

BOUGARD, Sophie, Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, 2018, 12 p.

POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT / Gestion de l'eau / Territoire / Milieu aquatique / Prévention des inondations

Au sommaire de cette brochure : -Quelle gouvernance et quelles responsabilités ? -Quelle finalité et quels accompagnements ? -Comment mettre en œuvre la compétence GEMAPI ? -La compétence GEMAPI en pratique



Texte officiel

ENV3.111 - 2360 / 19154

Note d'information relative aux modalités d'exercice de la compétence relative à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations par les collectivités territoriales et leurs groupements

République Française ; Ministère de la Transition écologique et solidaire, 2018, 6 p.

ENVIRONNEMENT / Prévention des inondations / Gestion des milieux / Milieu aquatique / Réglementation

« Suite à la publication de la loi n° 2017-1838 du 30 décembre 2017 relative à l'exercice des compétences des collectivités territoriales dans le domaine de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI), la présente note vise à exposer la nature et la portée des évolutions introduites par le législateur afin de faciliter la mise en œuvre de cette compétence, devenue obligatoire pour l'ensemble des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, depuis le 1^{er} janvier 2018.



Dossier thématique

POL1.232.1 - 1989 / 18157

[La compétence GEMAPI. Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations. Une compétence obligatoire pour les EPCI-FP dès 2018](#)

collectif Union nationale des CPIE ; Territoires Conseils, 2017, Mars 2017, 92 p.

POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT / Acteur de l'eau / Gestion de l'eau / Milieu aquatique / Prévention des inondations

Ce document explique la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) qui deviendra obligatoire pour les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI-FP) à l'horizon 2018.

Brochure

POL1.232.1 - 1928 / 18061

[GEMAPI. Guide relatif à la constitution de syndicats mixtes de bassins versants \(établissements publics territoriaux de bassin - EPTB - ou établissements publics d'aménagement et de gestion des eaux - EPAGE\) à destination des collectivités territoriales du bassin Rhin-Meuse](#)

Comité de Bassin Rhin-Meuse, Agence de l'eau Rhin-Meuse, 2017, Janvier 2017, 46 p.
POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT / Acteur de l'eau / Gestion des milieux / Milieu aquatique / Prévention des inondations / Etablissement Public Territorial de Bassin / Guide / Collectivités

« Face au déficit de maîtrise d'ouvrage dans les domaines de l'eau et des inondations, aux manques souvent constatés dans la gestion des ouvrages des protections contre les inondations, les lois MAPTAM (Loi 201458 du 27 janvier 2014 relative à la modernisation de l'action publique territoriale et à l'affirmation des Métropoles) et NOTRe (Loi n° 2015991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République) créent la compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) et l'attribuent à compter du 1^{er} janvier 2018 à la commune, avec transfert automatique à l'établissement public de coopération intercommunal à fiscalité propre (EPCI FP). Dans ce nouvel environnement institutionnel, générateur à la fois de risques de repli des collectivités sur leurs compétences obligatoires et d'opportunités de création de nouvelles coopérations, la consolidation et la création des établissements publics territoriaux de bassin (EPTB) et des établissements publics d'aménagement et de gestion des eaux (EPAGE) doivent être fortement encouragées et soutenues, comme le préconisent les documents de planification pour la gestion de l'eau et des inondations des districts Rhin et Meuse. C'est l'objet du présent guide à destination des collectivités ou des groupements de collectivités du bassin Rhin-Meuse :

-qui s'interrogent sur l'opportunité de s'investir dans une démarche de création ou transformation d'un syndicat en EPAGE ou EPTB,
-ou qui souhaitent s'engager dans une démarche de création de syndicat mixte intervenant dans le champ de la GEMAPI, qui peut, en fonction de l'opportunité, déboucher à terme sur une transformation en EPTB ou en EPAGE. »

Actes de colloques

POL1.232.1 - 1258 / 16362

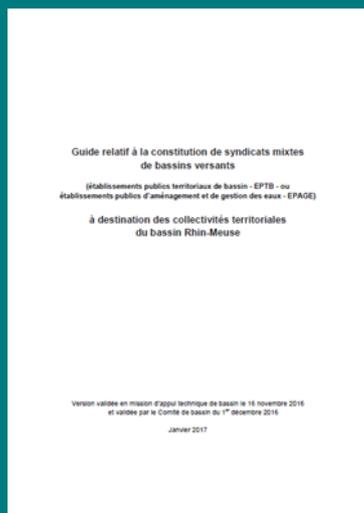
[Les actes du colloque « Politiques publiques eau, milieux aquatiques, inondations : Quelles organisations dans les territoires ? »](#)

collectif

Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin, 2015, 50 p.

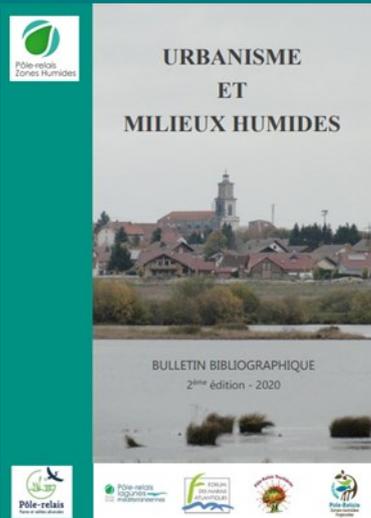
POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT / Acteur institutionnel de l'environnement / Acteur de l'eau / Politique de l'eau / Milieu aquatique / Inondation

Ce document restitue les actes du colloque « Politiques publiques eau, milieux aquatiques, inondations : Quelles organisations dans les territoires ? », qui s'est tenu le 8 juillet 2015 à l'Université de Paris 7. Le colloque s'est articulé autour de 3 séquences : -Co-construction territoriale, coordination et accompagnement des acteurs Engagements et exigences des collectivités pour l'exercice de la GEMAPI -Exercice des compétences et des missions eau, milieux aquatiques, inondations : "l'avant-après" 2015.



II. La Gémapi et la gestion des espaces naturels

1. Les outils



Sélection bibliographique

MIL2.6 - 2158 / 18622

Urbanisme et milieux humides

Pôle-relais mares et vallées alluviales, 2020, 63 p.

MILIEU NATUREL / Zone humide / Ville / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

« Les milieux humides ont un rôle important dans l'aménagement du territoire, notamment au regard des services écosystémiques qu'ils rendent. L'urbanisation représente une menace forte de dégradation, de fragmentation, voire de disparition des milieux humides. Certaines dispositions du 3^{ème} Plan national d'action en faveur des milieux humides ainsi que de la loi pour la reconquête de la biodiversité de la nature et des paysages (n° 2016-1087 du 8 août 2016) et de nouvelles compétences des collectivités locales (GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) incitent les maîtres d'ouvrage et les autres acteurs à valoriser et intégrer ces milieux dans l'aménagement urbain, par les services écologiques ou culturels qu'ils peuvent rendre (prévention des inondations, tourisme, ...) ; considérant ainsi les milieux humides comme des atouts et non comme des contraintes dans l'aménagement du territoire. De nombreuses ressources existent pour aider les différents acteurs de l'aménagement du territoire dans ce but. Ce bulletin bibliographique recense les documents disponibles dans les bases documentaires des Pôles-relais zones humides sur cette thématique. Il ne comprend toutefois pas les documents relatifs à la séquence « Eviter-réduire compenser » qui fait l'objet d'un bulletin spécifique. Il faut également noter qu'une partie est consacrée à la Trame verte et bleue en tant qu'élément d'aménagement du territoire. »



Rapport

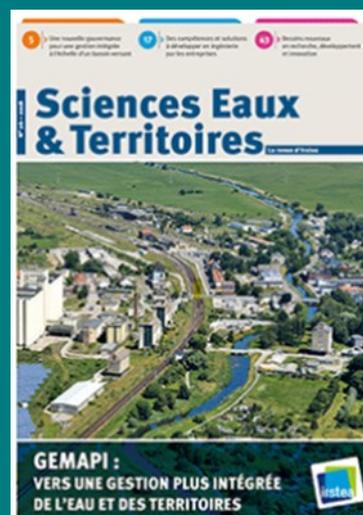
FON3 - 2974 / 20656

Élaborer une stratégie d'intervention foncière. Appui à la mise en œuvre des projets de reconquête du fonctionnement des milieux aquatiques et humides et/ou des ressources souterraines

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse - Lyon, Novembre 2018, 80 p.

FONCIER / Stratégie / Milieu aquatique / Restauration de milieu / Ressource en eau / Zone humide / Gestion de l'eau

« Préserver et restaurer les milieux aquatiques, la ressource en eau ou les zones humides, a des implications en termes de foncier (usage, classement des sols dans les documents d'urbanisme, propriété). La stratégie foncière est un outil pour cibler là où il est nécessaire d'agir et pour pérenniser sur le long terme la mise en œuvre des programmes de gestion de l'eau en concertation avec les représentants des parties prenantes. Élaboré par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse avec la participation de nombreux partenaires, ce guide vise à accompagner la rédaction d'une stratégie foncière adaptée aux enjeux de gestion de l'eau. Sa prise en compte à l'échelle des bassins versants ou des EPCI facilite la mise en cohérence des objectifs au titre de l'urbanisme, de l'agriculture, et de la biodiversité. Il s'adresse aux maîtres d'ouvrage de documents locaux de gestion, et en particulier aux collectivités compétentes sur la GEMAPI et porteuses de SAGE, contrats de milieux, programmes d'actions de prévention des inondations, etc... »



Article

ENV3.111 - 2677 / 20074

Les solutions fondées sur la nature pour accorder la prévention des inondations avec la gestion intégrée des milieux aquatiques

REY, Freddy ; POULARD, Christine ; BREIL, Pascal ; MERIAUX, Patrice

Sciences Eaux & Territoires, N°26, 2018, p. 36-41

ENVIRONNEMENT / Prévention des inondations / Gestion des milieux / Solutions fondées sur la nature / Milieu aquatique

« La compétence GEMAPI appelle aujourd'hui les collectivités territoriales à mettre en œuvre des solutions innovantes permettant d'accorder la prévention des inondations avec la gestion intégrée des milieux aquatiques. Comment les solutions fondées sur la nature, basée sur l'utilisation d'ouvrages de génie écologique et végétal, complémentaires à des ouvrages de génie civil, peuvent répondre aux enjeux croisés de prévention des inondations et de restauration des milieux, et comment évaluer leur plus-value écologique et sécuritaire dans ce contexte ? Cet article fait le point sur ces questions. »

Article

GES2.81 - 2678 / 20077

[Décider dans le contexte de la GEMAPI : exemple de méthodologie d'une approche intégrée d'aide à la décision et application aux projets d'aménagements](#)

TACNET, Jean-Marc ; PITON, Guillaume ; GOURHAND, Antoine ; VASSAS, Carolyne
Sciences Eaux & Territoires, N°26, 2018, p. 48-53

PROTECTION ET GESTION DES MILIEUX NATURELS / Gestion des milieux / Cours d'eau / Solutions fondées sur la nature

« La complexité grandissante des choix décisionnels en matière de gestion des cours d'eau, imposée notamment par les politiques de gestion intégrée, s'accompagne d'un besoin accru de nouvelles méthodologies pour aider la décision. En se basant sur le cas d'application associé à la mise en œuvre de la GEMAPI, cet article présente une démarche globale et pluridisciplinaire combinant les concepts classiques d'analyse de risque (analyse coût-bénéfice, analyse déterministe des aléas...), d'évaluation environnementale et d'aide à la décision. Au-delà des résultats locaux, la démarche et les outils proposés peuvent être réutilisés en complément des méthodes existantes pour aider la décision mais aussi tracer et formaliser le processus de décision. »

Actes de colloques

POL1.232.21 - 1071 / 15836

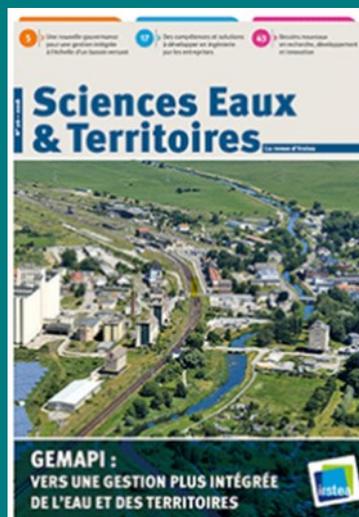
[Séminaire national sur les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux, 23 et 24 septembre 2014, Paris](#)

collectif

ONEMA - Vincennes ; Office International de l'Eau - Limoges ; Agences de l'Eau ; Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, 2014, 113 p.

POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT / Politique de l'eau / SAGE / Prévention des inondations / Gestion des milieux / Milieu aquatique

Au sommaire de ce séminaire : oJournée du 23 septembre 2014 - Evolutions de la gouvernance et compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) -Interventions générales : Contours et enjeux de la prise de compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) Table ronde n°1 : Quelles expériences de collectivités territoriales et de groupements de collectivités sur l'exercice des missions de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations ? -Table ronde n°2 : Quelle intercommunalité dans le domaine de l'eau pour la mise en œuvre de la compétence GEMAPI ? oJournée du 24 septembre 2014- Elaboration, mise en œuvre et plus-value des SAGE au regard des principaux défis de la politique de l'eau -Table ronde n°1 : Le SAGE, un outil d'aménagement du territoire -Table ronde n°2 : Le SAGE et la prévention inondation Atelier 1 - La mise en œuvre des SAGE : quels outils réglementaires et contractuels, quelles suites ? Quelles articulations ? Atelier 2A - Les enjeux de la gouvernance : mobiliser les acteurs, porter le changement / Comment faire du SAGE un instrument de développement territorial à part entière ? Atelier 2B - Les enjeux de la gouvernance : mobiliser les acteurs, porter le changement / Comment réussir un projet collectif de territoire pour une gestion durable et intégrée de l'eau ? Atelier 3 - Le règlement du SAGE : comment le rédiger ? Jusqu'où peut-il aller ? Atelier 4 - SAGE et gestion quantitative de la ressource Atelier 5 - L'analyse économique dans les SAGE : en quoi cet exercice peut-il éclairer la décision et accompagner la concertation ? CONCLUSION



2. La collaboration gestionnaires et structures gémapiennes pour une meilleure gestion intégrée



Actes de colloques

MIL2.6 - 3409 / 21776

Quelle(s) collaboration(s) encourager entre gestionnaires et structures Gémapiennes pour une gestion intégrée des zones humides en tête de bassin versant ? Plénières et World café, novembre et décembre 2020

Fédération des Conservatoires d'espaces naturels - Orléans ; Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne ; Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine ; Conservatoire d'espaces naturels de Normandie ; Plan Loire Grandeur Nature, 2020, 16 p.

MILIEU NATUREL / Zone humide / Gestion des milieux / Milieu aquatique / Prévention des inondations / Gestionnaire d'espace naturel / Tête de bassin / Bassin versant / Impact sur le milieu naturel / Changement climatique / Agriculture / Collectivités / Biodiversité / PROTECTION ET GESTION DES MILIEUX NATURELS

Les 2,3, 6 novembre et le 2 décembre 2020 ont eu lieu des matinées de plénières et un world café, sous forme de webconférences, organisés par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et son animation du réseau d'acteurs zones humides du bassin de la Loire et plusieurs Conservatoires d'espaces naturels. Le but était d'échanger sur l'appropriation de la compétence GEMAPI (instaurée depuis 2016) tout en veillant au respect de la préservation et de la restauration des zones humides, notamment sur les territoires prioritaires que représentent les têtes de bassin. S'adressant aux gestionnaires d'espaces naturels, syndicats de rivières et aux structures Gémapiennes, ces visioconférences ont rassemblé au total 127 participants. Les Actes sont ici restitués.

Rapport

MIL1.2 - 2989 / 20698

Les rivières en tresses. Eléments de connaissance

TERRIER, Benoît (Coord.) ; PIEGAY, Hervé (Coord.) ; collectif Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse ; Zone Atelier Bassin du Rhône, Mai 2019, 118 p.

MILIEU NATUREL / Cours d'eau / Rivière / Gestion des milieux / Milieu aquatique

« Méconnues du grand public, les rivières en tresses présentent pourtant un patrimoine naturel tout à fait exceptionnel. Leur présence et l'étendue de leur linéaire sont une des spécificités du bassin Rhône-Méditerranée. Ce rapport valorise les connaissances sur les rivières en tresses du bassin acquises dans le cadre d'un projet de recherche multidisciplinaire de la zone atelier du bassin du Rhône (ZABR). Il constitue un document ressource unique. La réalisation a été coordonnée par l'agence de l'eau et le CNRS. L'objectif de ce document est d'apporter des éléments sur le fonctionnement des rivières en tresses et de mettre à disposition des outils pour évaluer « leur santé » et mieux les gérer. Une meilleure connaissance de ces rivières permettra de faciliter la prise de compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (GEMAPI) par les collectivités. Elle aidera aussi la mise en œuvre du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin Rhône-Méditerranée 2016-2021 pour les territoires abritant des rivières en tresses. »

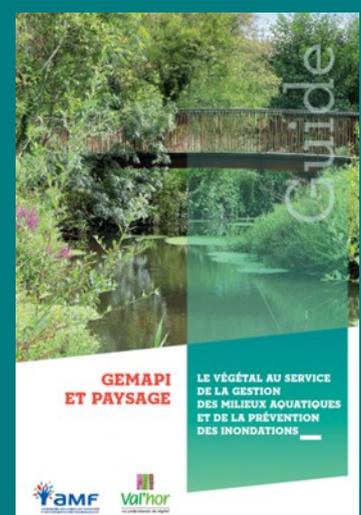
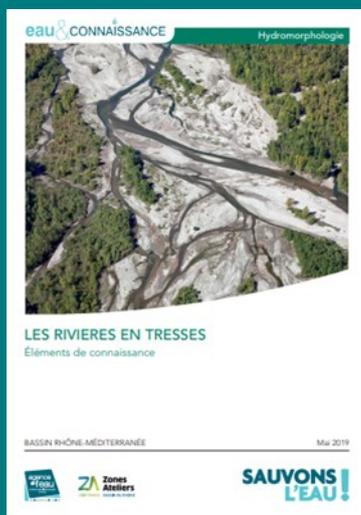
Brochure

ENV3.111 - 2642 / 19913

Le végétal au service de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations

Val'hor ; Association des maires de France et des présidents d'Intercommunalité, 2018, 28 p.

ENVIRONNEMENT / Génie végétal / Gestion des milieux / Milieu aquatique / Prévention des inondations / Guide





Audiovisuel

GES2.81 - 3113 / 20970

[Une nouvelle gestion des rivières arrive à l'heure de la Gemapi](#)

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, 2015

PROTECTION ET GESTION DES MILIEUX NATURELS / Gestion de l'eau / Gestion des milieux / Prévention des inondations / Rivière

Déroulement de la séquence : « Redonnons à la rivière un fonctionnement naturel pour limiter les crues, sécuriser les populations et améliorer la qualité de l'eau LAISSONS PLUS D'ESPACE A LA RIVIÈRE RECULER LES DIGUES En ville, avec le recul des digues la rivière est plus attractive pour les riverains Les eaux de la rivière s'écoulent moins vite Le niveau d'eau est maîtrisé La population est protégée Si la ville est bétonnée Les digues enserrées L'eau accélère sa course La rivière déborde La ville est inondée RETROUVER DES CHAMPS D'EXPANSION DE CRUES La rivière est connectée avec ses zones humides Avec les forêts alluviales Avec ses bras morts La rivière peut déborder sur des terres moins vulnérables La rivière s'étale dans ses champs d'expansion de crue Elle épargne les habitations Une rivière trop serrée accélère son cours Elle fragilise les digues Elle aggrave les crues en aval RALENTIR LES EAUX Une rivière qui méandre améliore la qualité de l'eau, sa biodiversité, ses échanges avec les eaux souterraines Les flots ralentissent Le pic de crue est retardé, c'est plus de temps pour anticiper Une rivière recalibrée accélère les eaux Et aggrave les inondations en aval LAISSER CIRCULER LES SÉDIMENTS La rivière a besoin de ses cailloux pour son équilibre et sa vie aquatique Les crues successives fragilisent la rivière sans cailloux La nappe s'enfonce La végétation dépérit Les berges s'effondrent Le pont s'écroule GÉRER L'EAU PAR BASSIN VERSANT Aucune crue ne s'arrête aux frontières d'une commune Les bons choix ne peuvent être pris qu'ensemble C'est la solidarité amont-aval Une structure de bassin versant pour décider et porter les responsabilités L'agence de l'eau et les DREAL soutiendront les structures par bassin versant qui se donneront les moyens financiers et humains de leur politique. »

Rapport

ENV3.111 - 1904 / 18024

[Les ouvrages de protection contre les inondations. S'organiser pour exercer la compétence GEMAPI et répondre aux exigences de la réglementation issue du décret du 12 mai 2015](#)

CEPRI, 2017, Février 2017, 100 p.

ENVIRONNEMENT / Prévention des inondations / Gestion des milieux / Guide / Milieu aquatique

Ce guide a pour vocation de proposer une méthodologie pour venir en aide aux collectivités devant mettre en place la prévention des inondations de la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), avec notamment la nouvelle réglementation afférente aux systèmes d'endiguement.

3. La compétence Gémapi vue à travers les retours d'expériences (REX)

Livre

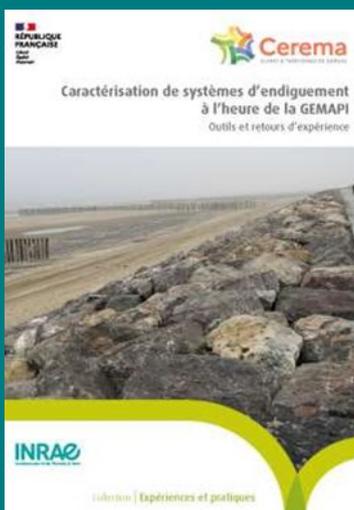
AME2.2 - 3733 / 22627

[Caractérisation de systèmes d'endiguement à l'heure de la GEMAPI. Outils et retours d'expérience](#)

collectif, CEREMAEditions du Cerema - Bron, 2021, 58 p.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / Endiguement / Prévention des inondations / Gestion des milieux / Milieu aquatique

« Le Cerema et INRAE ont travaillé conjointement sur le sujet des systèmes d'endiguement. Cette publication revient sur ces travaux, et notamment sur : -l'identification des zones soumises au risque inondation ; -l'identification des ouvrages et éléments naturels pouvant participer à la protection ; -l'identification des zones qu'ils protègent potentiellement ; -l'identification des enjeux présents dans ces zones. »





Brochure

GES2.81 - 2908 / 20493

Accompagner la compétence GEMAPI. Partage d'expérience sur le bassin versant des Nied

CHABAS, Coralie ; GOETTMANN, Mélanie ; ALLARD, Adrien, Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, 2019, 7 p. PROTECTION ET GESTION DES MILIEUX NATURELS / Gestion des milieux / Milieu aquatique / Prévention des inondations / Bassin versant

Cette fiche de retour d'expérience met en avant l'action commune de syndicats de rivières du bassin versant des Nied ayant anticipé la mise en place de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations), en optant notamment pour une fusion de syndicats.



Brochure

GES2.81 - 2907 / 20492

Accompagner la compétence GEMAPI. Partage d'expérience du Val de Garonne Agglomération

DEGRAVE, Marie ; SAULAI, Muriel, Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, 2019, 10 p. PROTECTION ET GESTION DES MILIEUX NATURELS / Gestion des milieux / Milieu aquatique / Prévention des inondations / Paysage rural

Cette fiche de retour d'expérience en milieu rural met en avant Val de Garonne Agglomération en tant que collectivité ayant anticipé la mise en place de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations).



Brochure

GES2.81 - 23107 / 20960

Anticiper la compétence GEMAPI. Partage d'expérience de la Communauté Urbaine de Dunkerque

LENOUVEAU, Nathalie ; KERLOC'H, Bruno, Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, 2018, 12 p. PROTECTION ET GESTION DES MILIEUX NATURELS / Gestion des milieux / Milieu aquatique / Prévention des inondations / Littoral

Cette fiche de retour d'expérience met en avant l'action de la Communauté Urbaine de Dunkerque dans la prise en compte de la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI).



Brochure

GES2.81 - 2906 / 20491

Anticiper la compétence GEMAPI. Partage d'expérience sur le bassin versant de Brière-Brivet et sur la presqu'île guérandaise

LANDREAU, Bruno ; BOUGARD, Sophie, Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, 2018, 10 p. PROTECTION ET GESTION DES MILIEUX NATURELS / Gestion des milieux / Milieu aquatique / Prévention des inondations / Littoral / Zone humide

Cette fiche de retour d'expérience met en avant les communautés d'agglomération de Cap Atlantique (CAPA) et de la région nazairienne et de l'estuaire (CARENE) en tant que collectivités ayant anticipé la mise en place de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations).



Brochure

GES2.81 - 2905 / 20490

Anticiper la compétence GEMAPI. Partage d'expérience sur le bassin versant de l'Arve

MOREIRA, Sylvain ; BOUGARD, Sophie, Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, 2018, 8 p.

PROTECTION ET GESTION DES MILIEUX NATURELS / Gestion des milieux / Milieu aquatique / Prévention des inondations / Bassin versant

Cette fiche de retour d'expérience met en avant le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses affluents en tant que collectivité ayant anticipé la mise en place de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations).



Brochure

AME1.1 - 2144 / 18592

Mise en oeuvre de la GEMAPI. Une première expérience à partager

PICON, Philippe ; DESAGHER, Véronique Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance, 2017, 27 p.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / Prévention des inondations / Gestion des milieux / Milieu aquatique

Par ce document, le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance fait part de son expérience en matière de mise en place de la nouvelle compétence de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

Retrouvez les documents dans la base documentaire et bien d'autres informations sur le site internet du Centre de Ressources Loire nature : <https://www.centrederessources-loirenature.com/>

Centre de Ressources Loire nature

Connaître et partager avec les acteurs du bassin ligérien

PLAN LOIRE GRANDEUR NATURE RÉSEAUX NATURALISTES RÉSEAU INVASIVES RÉSEAU ZONES HUMIDES ÉVÈNEMENTS

Agenda

7 octobre 2021
Évènement
Seminaire : Quels apports des SRS pour la gestion des espaces naturels ?

Du 1er mars au 1er septembre 2021
Actualité
Inondation et milieu marin

Du 5 juillet au 31 août 2021
Communication
Grands prix Natura 2000

Du 15 au 17 septembre 2021
Évènement
Spécificités du pastoralisme en zone humide

Actualités

Actualité Agenda Lettre d'informations Annuaire Photothèque Cartographie Base documentaire Retours d'expérience

S'inscrire à la LETTRE D'INFORMATIONS

Vous souhaitez mieux nous connaître, alors inscrivez votre mail ici, vous recevrez chaque mois notre Lettre d'informations ainsi que nos Flash Infos.

Votre e-mail

Centre de Ressources Loire nature, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

Contact : agnes.raysseguier@reseau-cen.org

Base documentaire : <https://reseau-cen-doc.org/>